



26 février 2010

SA au capital de 1 226 054 Euros

3, rue Moncey 75009 PARIS  
*RCS Paris B 330 013 301*

## **Rapport financier 1<sup>er</sup> semestre 2009-2010**

### **Sommaire**

- **Comptes semestriels consolidés condensés**
- **Rapport semestriel d'activités**
- **Annexe aux comptes consolidés**
- **Rapport des commissaires aux comptes**
- **Attestation du responsable du rapport financier semestriel**

## Comptes semestriels condensés au 31 décembre 2009.

I. — Etat du résultat global condensé. (En milliers d'euros)

Notes		31/12/09	31/12/08
		6 mois	6 mois
	<b>Revenus</b>	<b>19 071</b>	<b>19 835</b>
	Achats consommés	(2 163)	(2 076)
3	Charges de personnel	(14 360)	(15 196)
	Charges externes	(1 495)	(1 735)
	Impôts et taxes	(504)	(550)
	Dotations aux amortissements	(85)	(92)
	Dotations aux provisions	28	(56)
	Autres produits et charges d'exploitation	(21)	13
	<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>472</b>	<b>144</b>
4	Autres produits et charges opérationnels	(221)	(0)
	<b>Résultat opérationnel</b>	<b>250</b>	<b>144</b>
	Produits de trésorerie et d'équivalents	1	32
	Coût de l'endettement financier brut	(8)	(41)
	Coût de l'endettement financier net	(8)	(9)
	Autres produits et charges financiers	2	(10)
	<b>Résultat financier</b>	<b>(5)</b>	<b>(19)</b>
	Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	1	(19)
5	Impôts	(168)	(51)
	<b>Résultat de la période</b>	<b>78</b>	<b>55</b>
	Autres éléments du résultat global après impôt		
	Ecart de conversion des activités à l'étranger	0	0
	Autres éléments du résultat global nets d'impôt	0	0
	Total du résultat net global reconnu en capitaux propres	0	0
	<b>Résultat global total de la période</b>	<b>78</b>	<b>55</b>
	Résultat de la période attribuable :		
	- Aux propriétaires de la société mère	78	55
	- Aux participations ne donnant pas le contrôle	0	0
	Résultat global attribuable :		
	- Aux propriétaires de la société mère	78	55
	- Aux participations ne donnant pas le contrôle	0	0
6	<b>Revenu de base par action (en €)</b>	<b>0.04</b>	<b>0.03</b>
	- Aux propriétaires de la société mère	0.04	0.03
	- Aux participations ne donnant pas le contrôle	0.00	0.00
6	<b>Revenu dilué par action (en €)</b>	<b>0.04</b>	<b>0.03</b>
	- Aux propriétaires de la société mère	0.04	0.03
	- Aux participations ne donnant pas le contrôle	0.00	0.00

**II. — Bilan condensé**  
(En milliers d'euros)

Notes	ACTIF	31/12/09	30/06/09
1.4 et 7	Goodwill	9 223	9 223
	Immobilisations incorporelles	16	28
	Immobilisations corporelles	149	196
8	Participations mises en équivalence	6	5
8	Autres actifs financiers	1 250	1 151
	<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>10 644</b>	<b>10 604</b>
8	Créances clients et comptes rattachés	8 479	7 440
8	Autres actifs courants	1 246	1 292
8	Créance d'impôt sur les résultats	0	142
8	Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 372	4 204
	<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>12 097</b>	<b>13 079</b>
	<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>22 741</b>	<b>23 682</b>
	<b>PASSIF</b>	<b>31/12/09</b>	<b>30/06/09</b>
	Capital	1 226	1 226
	Primes	6 179	6 108
	Réserves	2 691	2 667
	Ecart de conversion	1	1
	Résultat net part du groupe	78	219
9	<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>	<b>10 174</b>	<b>10 222</b>
	Participations ne donnant pas le contrôle	0	0
9	<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE</b>	<b>10 174</b>	<b>10 222</b>
11	Avantages du personnel	0	142
10	Emprunts part à long terme	38	85
10	Impôts différés	88	41
	<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>126</b>	<b>268</b>
1.5 et 11	Provisions	308	143
10	Emprunts part à court terme	205	311
10	Fournisseurs et comptes rattachés	2 720	2 532
10	Dette d'impôt sur les résultats	25	0
10	Autres passifs courants	9 183	10 206
	<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>12 441</b>	<b>13 192</b>
	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>	<b>22 741</b>	<b>23 682</b>

**III. — Tableau des flux de trésorerie condensé.**  
(En milliers d'euros.)

<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE</b>	<b>31/12/09</b>	<b>31/12/08</b>
<b>Résultat net consolidé</b> (y compris intérêts minoritaires)	78	55
Elimination du résultat des sociétés mises en équivalence	0	1
+ Dotations aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	317	321
- Reprises des provisions	(206)	(95)
-/+ Gains et pertes latents liées aux variations de juste valeur	0	(2)
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	71	127
-/+ Plus et moins-values de cession	0	(14)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	259	393
+ Coût de l'endettement financier net	8	9
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	168	50
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)</b>	<b>435</b>	<b>452</b>
-/+ Autres produits et charges calculés	(3)	21
- Impôts versés/reçus (B)	24	(370)
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	(1 979)	530
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D)=(A+B+C)</b>	<b>(1 524)</b>	<b>632</b>
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(26)	(103)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	13
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(3)	0
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	0	38
+/- Variation des prêts et avances consentis	(99)	(85)
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)</b>	<b>(128)</b>	<b>(138)</b>
-/+ Rachats et reventes d'actions propres <sup>1</sup>	(19)	(38)
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère <sup>2</sup>	0	0
- Remboursements d'emprunts	(151)	(442)
- Intérêts financiers nets versés	(8)	(9)
+/- Autres flux liés aux opérations de financement	(2)	(2)
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (F)</b>	<b>(180)</b>	<b>(491)</b>
<b>= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (D+E+F)</b>	<b>(1 832)</b>	<b>4</b>
Trésorerie au début de l'exercice <sup>3</sup>	4 204	4 886
Trésorerie à la fin de l'exercice <sup>3</sup>	2 372	4 890

1- Sur l'exercice 2009-2010 : dont acquisition d'actions propres : 177 k€ - dont cession d'actions propres : 158 k€

2- Le paiement des dividendes sera effectué le 20 janvier 2010

3-

	31/12/09	31/12/08
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 372	4 890
Banques créditrices	0	0
Trésorerie nette	2 372	4 890

**IV. — Etat de variation des capitaux propres.**  
(En milliers d'euros)

	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserv es	Ecarts de conversion	Résultat de l'exercice	Total part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
30 juin 2008	1 839 082	1 226	5 875	2 159		759	10 019	0	10 019
Paiement en action			127				127	0	127
Résultat net de l'exercice						55	55	0	55
Affectation de l'exercice				759		(759)	0	0	0
Dividendes				(344)			(344)	0	(344)
Solde net actions propres				24			24	0	24
Autres mouvements				(41)			(41)	0	(41)
31 décembre 2008	1 839 082	1 226	6 002	2 557		55	9 840	0	9 840
Paiement en action			106				106	0	106
Résultat net de l'exercice						1	164	0	165
Solde net actions propres				179			179	0	179
Autres mouvements				(68)			(68)	0	(68)
30 juin 2009	1 839 082	1 226	6 108	2 668	1	219	10 222	0	10 222
Paiement en action			71				71	0	71
Résultat net de l'exercice						0	78	0	78
Affectation de l'exercice				219		(219)	0	0	0
Dividendes				(174)			(174)	0	(174)
Solde net actions propres				(28)			(28)	0	(28)
Autres mouvements				6			6	0	6
31 décembre 2009	1 839 082	1 226	6 179	2 691	1	78	10 174	0	10 174

## Rapport semestriel d'activités

- **Faits marquants de la période**

- ◆ **Activité**

Sur le 2<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice (octobre-décembre 2009), l'activité d'AEDIAN a offert une bonne résistance, avec un repli limité de 1,8% du chiffre d'affaires dans un contexte de faiblesse persistante de la demande et de vive concurrence. Les effectifs sont stables par rapport au même semestre de l'année dernière.

- ◆ **Résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel courant progresse fortement pour atteindre 2,5% du chiffre d'affaires, contre 0,7% sur le même semestre de l'exercice précédent.

Cette évolution est la première conséquence des mesures d'organisation et de gestion prises au début de l'exercice, visant à accroître l'efficacité opérationnelle et à installer une rentabilité satisfaisante. Des progrès ont notamment été enregistrés dans le pilotage des coûts (économies sur les charges non directement liées aux missions) et dans l'efficacité des processus commerciaux (amélioration du taux d'inter mission sur le semestre à 5,7% contre 6,4% un an plus tôt). Au final, l'impact de l'évolution des prix des prestations, toujours négatif, a été compensé.

Le résultat opérationnel et le résultat net, en dépit de charges non récurrentes, progressent respectivement de 73,6% et de 41,8%. La structure financière reste solide, avec, au 31 décembre 2009, une trésorerie nette de dettes financières positive de 2,1 M€.

- ◆ **Perspectives**

Dans un secteur du conseil et des services qui n'entrevoit pas de redémarrage de l'activité dans les six prochains mois, AEDIAN devrait à nouveau mieux résister que le marché au cours du prochain semestre (janvier-juin 2010). Le début d'année 2010 semble de nature à écarter les risques d'un creusement de la décroissance organique. L'ambition est donc, pour le prochain semestre, malgré une visibilité toujours réduite, de confirmer l'amélioration de la marge opérationnelle.

AEDIAN a par ailleurs entamé la préparation de son plan stratégique pour les quatre prochains exercices 2010-2011 à 2013-2014, qui sera présenté en septembre 2010.

- ◆ **Dividende**

L'Assemblée Générale du 27 novembre 2009 a décidé le versement d'un dividende de 0,10€ par action, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2009.

- ◆ **Organisation et Gouvernance**

Le 1<sup>er</sup> juillet 2009, la fusion des entités AEDIAN SI et AEDIAN Consulting dans AEDIAN est devenue définitive. Cette simplification de la structure et de l'organisation fait suite à la décision du conseil d'administration du 25 mai 2009 de dissoudre, sans liquidation, avec transmission universelle de patrimoine à AEDIAN, les sociétés AEDIAN SI et AEDIAN Consulting.

Le conseil d'administration du 27 juillet 2009 a décidé un changement du mode d'exercice de la direction générale de la société. Il a nommé, avec date d'effet au 23 septembre 2009, Stéphane MORVILLEZ et Frédéric BOURDON, respectivement

directeur général et directeur général délégué d'AEDIAN, Jean-François GAUTIER conservant son mandat de président du conseil d'administration.

## • Principaux risques & incertitudes

♦ **Evolution du contexte macro économique** – La crise économique se traduit par une plus grande sélectivité des clients qui orientent majoritairement leurs investissements et leurs demandes de prestations vers la gestion des risques, le pilotage et la réduction des coûts par la mutualisation des ressources. Grâce à ses offres positionnées sur ces sujets, AEDIAN a pour objectif de préserver ses parts de marché et sa rentabilité malgré la faible visibilité due à la conjoncture.

♦ **Risque lié aux ressources humaines** – Les sociétés de conseil et les sociétés de services sont engagées dans une vive concurrence pour attirer et fidéliser les talents. AEDIAN s'attache à optimiser ses processus de recrutement, tout en cherchant à améliorer ses outils traditionnels de fidélisation (enquêtes de satisfaction collaborateurs, benchmark des grilles salariales par rapport aux pratiques de marché, visibilité des carrières, etc.). Les politiques de recrutement et de fidélisation sont au cœur du succès d'AEDIAN en 2010.

♦ **Risques juridiques** – Dans le cadre de ses activités, le groupe peut être confronté à des actions judiciaires, dans le domaine social ou dans d'autres domaines. Lorsque le groupe identifie un risque, une provision est constituée de manière prudente avec l'avis de ses conseils. Les principaux litiges sont décrits en note 14 de l'annexe aux comptes consolidés (cf ci-dessous).

## • Transactions entre parties liées

Les transactions avec les principales parties liées sont les suivantes :

- AEDIAN facture à Arcole des prestations administratives pour la gestion comptable juridique et fiscale. Arcole est une SA contrôlée par la famille Gautier et dont l'activité principale est de gérer ses participations. Monsieur Jean-François Gautier est président du Conseil d'Administration d'AEDIAN ;
- Cardiweb est fournisseur du groupe AEDIAN. Cardiweb facture des prestations commerciales. Monsieur Laurent Gautier, frère de Monsieur Jean-François Gautier est actionnaire dirigeant de Cardiweb.

Partie concernée et nature – en k€	Déc 2009	Déc 2008
Arcole – convention de prestations administratives	2	4
Cardiweb – contrat de prestation	(9)	(8)
Cardiweb – contrat de sous-traitance	(97)	(102)

Toutes les conventions ci-dessus sont conclues à des conditions normales de marché.

Les transactions avec les parties liées intervenues au premier semestre 2009/2010 et au premier semestre 2008/2009 sont détaillées comme suit :

En k€	Déc 2009	Déc 2008
<b>Revenus</b>	<b>2</b>	<b>4</b>
Membres de la famille proche de l'entité contrôlante	2	4
<b>Sous-traitance</b>	<b>(97)</b>	<b>(94)</b>
Membres de la famille proche de l'entité contrôlante	(97)	(94)
<b>Charges externes</b>	<b>(9)</b>	<b>(8)</b>
Membres de la famille proche de l'entité contrôlante	(9)	(8)

Les actifs et passifs inscrits au bilan relatifs aux parties liées sont les suivantes :

<i>En k€</i>	<i>Déc 2009</i>	<i>Juin 2009</i>
<b>Autres actifs</b>	<b>0</b>	<b>26</b>
Membres de la famille proche de l'entité contrôlante	0	26
<b>Autres passifs</b>	<b>(51)</b>	<b>(109)</b>
Membres de la famille proche de l'entité contrôlante	(51)	(109)
<b>Trésorerie (dettes financières nettes)</b>	<b>(158)</b>	<b>(211)</b>
Membres de la famille proche de l'entité contrôlante	(158)	(211)

- **Relation avec les sociétés du groupe**

Aedian a des relations commerciales, conclues à des conditions normales, avec une entreprise associée : AEXIA

<i>En k€</i>	<i>Déc 2009</i>	<i>Juin 2009</i>
Créances rattachées à des participations	21	22
Créances clients et comptes rattachés	45	30
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59	77

## **Annexe aux comptes semestriels consolidés condensés**

### **Note préambule**

AEDIAN est une société anonyme à conseil d'administration de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du code de commerce. AEDIAN a été constituée le 7 juin 1984 (date d'expiration le 18 juin 2083, sauf dissolution anticipée ou prorogation). Elle a son siège social au 3, rue Moncey 75 009 Paris (France) et est cotée sur NYSE Euronext à Paris.

Les états financiers semestriels consolidés de la société au 31 décembre 2009 (6 mois) comprennent la société et sa filiale (l'ensemble constituant « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées.

Le conseil d'administration d'AEDIAN du 27 novembre 2009 a décidé la dissolution par confusion de patrimoine de sa filiale AEDIAN Stratégie en date du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les comptes consolidés et annexes du premier semestre 2009 ont été arrêtés par le conseil d'administration d'AEDIAN en date du 15 février 2010.

#### **Note 1– Règles et méthodes comptables.**

##### **1.1. Bases de préparation des états financiers.**

Le Groupe a établi ses comptes consolidés annuels au 30 juin 2009 conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les comptes consolidés condensés au 31 décembre 2009 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Les comptes consolidés condensés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés annuels de l'exercice clos au 30 juin 2009.



Les principes comptables retenus pour l'établissement des états financiers consolidés condensés au 31 décembre 2009 sont identiques à ceux utilisés dans les états financiers consolidés établis au 30 juin 2009 (qui peuvent être consultés sur le site Internet du Groupe), à l'exception des normes et amendements de normes suivants qui sont applicables à compter du 1er janvier 2009.

Les normes suivantes affectent uniquement le format et l'étendue des informations présentées dans les comptes

Changement de présentation :

- IAS 1 révisée « Présentation des états financiers ».

Le Groupe applique IAS 1 révisée (2007) « Présentation des états financiers » entrée en vigueur le 1er janvier 2009. Les principales modifications de la norme portent notamment sur la présentation d'un compte de résultat global qui tient compte des principaux reclassements en résultat des autres éléments du résultat global. Cette présentation a été retenue pour les états financiers consolidés condensés de la période du 1er juillet au 31 décembre 2009. Les informations comparatives ont été retraitées pour être mises en conformité avec la norme révisée.

Changements de méthodes comptables :

- IFRS 8 « Secteurs opérationnels » qui remplace IAS 14 « Information sectorielle ».

La nouvelle norme IFRS 8 sur l'information sectorielle définit un secteur opérationnel comme une composante d'une entité :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges,
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance, et
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Au regard de ces critères, le Groupe confirme la segmentation retenue pour IAS 14 au 30 juin 2009. De ce fait, l'application de la norme n'a pas eu d'impact sur les informations présentées au 31 décembre 2009 par le Groupe.

Les interprétations d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2009 n'ont pas eu d'incidence sur les comptes établis au 31 décembre 2009 :

- IAS 23 : coûts d'emprunt (révisée)
- IFRS 2 : amendement relatif aux conditions d'acquisition des droits et annulations
- IFRS 3 : Regroupement d'entreprise (révisée)
- IAS 27 : Etats financiers consolidés et individuels (révisée)
- Amendement IAS 39 : expositions éligibles à la comptabilité de couverture
- Annual improvements : Améliorations annuelles des normes IFRS 2008
- Amendement IAS 32 et IAS 1 : amendement relatif aux Instruments remboursables et obligations en cas de liquidation
- Amendement IFRS 1 – IAS 27 : coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée.
- Amendement IFRS7 : améliorations à fournir sur les instruments financiers
- Amendements à IFRIC 9 et IAS 39 : Réexamen des dérivés incorporés
- IFRIC 12 : concessions
- IFRIC 11 : transactions au sein d'un groupe
- IFRIC 13 : programmes de fidélité des clients
- IFRIC 14 : plafonnement de l'actif – disponibilité des avantages économiques et obligation de financement minimum
- IFRIC 16 : Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger
- IFRS 5 : amendement relatif au programme de cession partielle de titres d'une filiale impliquant la perte de contrôle exclusif

Les nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire au 1er juillet 2010 n'ont pas fait l'objet d'application anticipée au 31 décembre 2009.

- Annual improvement 2009 : améliorations annuelles des IFRS 2009 (non adoptée par l'UE)
- Amendement à IAS 32 : classement des droits de souscription émis
- Amendements à IFRS 2 : transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie (non adoptée par l'UE)
- Versions révisées de IFRS 1 : « première adoption des normes internationales d'information financière »

Les états financiers consolidés ne tiennent pas compte :

- des nouvelles normes, révisions et interprétations publiées mais non encore obligatoires notamment :

- IAS 24 : informations relatives aux parties liées (révisée)
- IFRS 9 : instruments financiers
- Amendements à IFRIC 14 : paiements anticipés des exigences de financement minimal
- IFRIC 15 : Accords pour la construction d'un bien immobilier
- IFRIC 17 : distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires
- Amendements à IFRIC 14 : Paiements anticipés des exigences de financement minimal
- IFRIC 18 : transferts d'actifs des clients
- IFRIC 19 : extinction de passifs au moyen d'instruments de capitaux propres (non adoptée par l'UE)

- des projets de normes à l'état d'exposé-sondage au niveau de l'International Accounting Standards Board (IASB)

Ce référentiel comptable IFRS peut être consulté sur le site web de la Commission : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)

Les comptes consolidés condensés du Groupe sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

## 1.2. Méthode de consolidation

AEDIAN consolide par intégration globale les sociétés sur lesquelles elle exerce un contrôle, c'est à dire pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles.

AEDIAN consolide par la méthode de la mise en équivalence les entreprises associées.

### - Identité des sociétés du groupe

Société Mère : AEDIAN  
3, Rue Moncey – 75009 PARIS  
N°SIRET : 330 013 301 000 40

Filiale : AEDIAN STRATEGIE  
14,rue Ballu - 75009 PARIS  
N°SIRET : 341 850 626 000 50

Entreprise Associée : AEXIA  
11, rue Claude Bernard – 1002 TUNIS  
N°RC : B2493832007

- Liste des sociétés reprises dans le périmètre de consolidation

Périmètre de consolidation	Pays	Pourcentage d'intérêt			Méthode de consolidation
		31/12/09	30/06/09	31/12/08	
AEDIAN (mère)	France	NA	NA	NA	NA
AEDIAN Stratégie	France	100%	99.95%	99.95%	Intégration globale
AEXIA	Tunisie	49.93%	49.93%	49.93%	Mise en équivalence

- Exclusion du périmètre de consolidation

La société AEDIAN Intégration n'a pas été retenue en consolidation du fait qu'elle n'a aucune activité à ce jour. Sa consolidation n'aurait pas d'impact significatif sur le bilan et sur le compte de résultat consolidés.

1.3. Utilisation d'estimations.

La préparation des états financiers intermédiaires en accord avec la norme IAS 34 implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, jugées réalistes et raisonnables qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Certains faits et circonstances pourraient conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

AEDIAN revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Elles concernent principalement les provisions et les hypothèses retenues pour l'établissement des plans d'affaires utilisés pour la réalisation des tests de valeur sur les actifs et la reconnaissance d'impôts différés actifs.

1.4. Goodwill

Les règles et méthodes concernant le goodwill sont identiques à celles utilisées au 30 juin 2009.

1.5. Provisions

Les règles et méthodes concernant les provisions sont identiques à celles utilisées au 30 juin 2009.

Saisonnalité de l'activité

Le Chiffre d'affaires n'est que peu impacté par un phénomène de saisonnalité. L'activité diminue pendant la période de congés soit en juillet et en août ainsi que la dernière semaine de décembre. Ce phénomène est chaque année sensiblement équivalent. Le résultat opérationnel intermédiaire n'est pas caractérisé par une forte saisonnalité.

Conformément aux principes comptables IFRS, le chiffre d'affaires est reconnu dans les mêmes conditions qu'à la clôture annuelle soit sur sa période de réalisation.

#### 1.7. Secteurs opérationnels

La nouvelle organisation mise en place avant le 30 juin 2009 a entraîné la fusion des équipes commerciales, managériales et opérationnelles d'AEDIAN SI et AEDIAN Consulting. La commercialisation des différentes offres de prestations intellectuelles est maintenant conjointe. La société AEDIAN correspond au niveau le plus fin de l'organisation pour lequel il existe une mesure complète de la performance.

Toute l'activité est réalisée en France.

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » n'a pas été appliquée de manière anticipée dans les comptes clos au 30 juin 2009. Le Groupe applique cette norme pour la première fois depuis le 1er juillet 2009 en remplacement de la norme IAS 14.

Un groupe de travail a été chargé d'évaluer l'impact de l'application d'IFRS 8. Ces travaux font ressortir que l'information sectorielle présentée au 30 juin 2009 selon la norme IAS 14 était élaborée à partir de celle utilisée par le management au titre du suivi de l'activité. En application de la norme IFRS 8, le Groupe a retenu un seul secteur opérationnel.

### Notes relatives au compte de résultat.

#### Note 2 - . Secteurs opérationnels

En k€	31/12/09		31/12/08	
	Prestations intellectuelles	Total consolidé	Prestations intellectuelles	Total consolidé
<u>Produits des activités ordinaires</u>				
Produits externes	19 071	19 071	19 835	19 835
Produits inter segment	0	0	0	0
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>19 071</b>	<b>19 071</b>	<b>19 835</b>	<b>19 835</b>
<u>Résultat</u>				
Résultat sectoriel	78	78	55	55
Résultat opérationnel	250	250	144	144
Charges financières	(11)	(11)	(63)	(63)
Produits financiers	6	6	44	44
Impôts sur les résultats	(168)	(168)	(51)	(51)
<i>Résultat mis en équivalence</i>	1	1	(19)	(19)
<i>Résultat net</i>	<b>78</b>	<b>78</b>	<b>55</b>	<b>55</b>

Au 31/12/08 (information publiée au 31/12/2008) En k€	Conseil en stratégie, management et organisation	Ingénierie et conseil SI	Eliminations	Holding non affectée	Total consolidé
<u>Produits des activités ordinaires</u>					
Produits externes	5 220	14 691	(1 872)	1 796	19 835
Produits inter segment	(80)	0	1 872	(1 792)	0
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>5 140</b>	<b>14 691</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>19 835</b>
<u>Résultat</u>					
Résultat sectoriel	(289)	501		(157)	55
Résultat opérationnel	(291)	717		(281)	144
Charges financières	(30)	(15)		(18)	(63)

Produits financiers	3	33		8	44
Impôts sur les résultats	29	(215)		135	(51)
<b>Résultat mis en équivalence</b>		(19)			(19)
<i>Résultat net</i>	<b>(289)</b>	<b>501</b>		<b>(157)</b>	<b>55</b>

### Note 3 – Charges de personnel

Au 31 décembre 2009, les charges de personnel se décomposent comme suit :

En k€	Décembre 09	Décembre 08
Charges de personnel (y compris charges sociales)	14 431	14 810
Participation des salariés	0	176
	14 431	14 986
Charges relatives à des paiements en actions	71	126
Avantages du personnel	(142)	84
	(71)	210
<b>Total</b>	<b>14 360</b>	<b>15 196</b>

Les principales caractéristiques des plans d'options d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites sont détaillées dans la note 9.2 relative aux paiements fondés sur des actions.

Au 31 décembre 2009, la juste valeur des actifs couvre l'intégralité des engagements de retraite contrairement au 31 décembre 2008. Aucune provision n'a été comptabilisée ( 84 k€ au 31 décembre 2008).

Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de départ à la retraite sont décrites dans la note 12 relative aux autres avantages postérieurs à l'emploi.

### Note 4 – Autres produits et charges opérationnels non récurrents

En k€	Décembre 09	Décembre 08
<i>Condamnation prud'homme</i>	171	0
<i>Condamnation autre affaire</i>	50	0
<b>Total</b>	<b>221</b>	<b>0</b>

### Note 5 - Impôts.

L'impôt sur les bénéfices est composé des impôts exigibles dus par les sociétés du groupe et des impôts différés provenant des retraitements de consolidation et des décalages temporaires entre les résultats comptables et les résultats fiscaux.

La charge d'impôts s'analyse comme suit (en k€) :

#### 5.1. Ventilation entre impôt différé et impôt exigible

En k€	Décembre 09	Décembre 08
<i>Impôt exigible</i>	121	102
<i>Impôt différé</i>	47	(51)
<b>Total impôt</b>	<b>168</b>	<b>51</b>

### Compléments d'informations concernant l'impôt sur les sociétés

Dans le cadre de l'intégration fiscale, les modalités de répartition de l'impôt s'effectuent suivant la méthode de neutralité.

Au 31 décembre 2009, AEDIAN est bénéficiaire et AEDIAN Stratégie est déficitaire.

## 5.2. Taux d'impôt effectif

Les différences entre l'impôt sur les sociétés pris en charge et l'impôt théorique obtenu en appliquant le taux d'imposition normal sont les suivantes ( en k€) :

<i>Preuve d'impôt au 31/12/09</i>	<i>Décembre 09</i>	<i>Décembre 08</i>
<b>Résultat consolidé avant impôt</b>	<b>245</b>	<b>126</b>
<b>Impôt théorique</b>	<b>82</b>	<b>42</b>
<b>Taux d'imposition théorique</b>	<b>33.33%</b>	<b>33.33%</b>
Différences permanentes	9	14
Stock options et actions gratuites	24	42
Complément Is suite à la sortie de périmètre d'Aedian Consulting	74	
Crédits d'impôts	(21)	(47)
<b>Charges d'impôt calculé</b>		<b>51</b>
<b>Charges d'impôt</b>	<b>168</b>	<b>51</b>
<b>Taux d'imposition réel</b>	<b>69%</b>	<b>40%</b>

### Note 6 - Résultat par action

Les résultats par action sont calculés à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions détenues par des sociétés consolidées.

<i>En k€</i>	<i>Décembre 09</i>	<i>Décembre 08</i>
Résultat net consolidé (en k€)	78	55
Nombre moyen d'actions pondéré	1 736 514	1 709 714
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	1 739 744	1 713 677
Résultat par action (en €)	0.04	0.03
Nombre potentiel d'actions provenant de la conversion d'instruments dilutifs	34 414	29 613
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat dilué par action	1 774 159	1 743 290
Résultat par action dilué ( en €)	0.04	0.03

### Notes relatives à certains postes du bilan.

#### Note 7 - Goodwill

<i>Origine</i>	<i>Décembre 2009</i>			<i>Juin 2009</i>		
	<i>Goodwill brut</i>	<i>Perte de valeur</i>	<i>Goodwill net</i>	<i>Goodwill brut</i>	<i>Perte de valeur</i>	<i>Goodwill net</i>
UGT AEDIAN	9 223	0	9 223	9 223	0	9 223
<b>TOTAL NET</b>	<b>9 223</b>	<b>0</b>	<b>9 223</b>	<b>9 223</b>	<b>0</b>	<b>9 223</b>

La valeur du Goodwill net reste identique entre juin 2009 et décembre 2009.

Suite au jugement de première instance du Tribunal de Commerce de Paris condamnant AEDIAN à verser 1 946 K€ sur l'exercice 2006-2007 au titre d'un complément de prix (voir aussi la note 14 relative au passifs éventuels), AEDIAN a ajusté en conséquence au 30 juin 2007 le goodwill de l'UGT « Conseil en stratégie, management et organisation », conformément à la note IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Suite à la transmission universelle de patrimoine d'AEDIAN Consulting avec effet au 1er juillet 2009, cette UGT a été regroupée au sein de l'UGT AEDIAN. Ce complément de prix sera ajusté en fonction des décisions de justice à venir<sup>1</sup>. Les ajustements futurs du complément de prix seront fonction des décisions de justice successives et le cas échéant contradictoires. Il n'y a pas eu d'évolution au 31 décembre 2009.

Tous les goodwill comptabilisés au cours des exercices 2004-2005 à 2009-2010 ont été alloués à des unités génératrices de trésorerie à la clôture des exercices concernés.

Tests de la valeur nette comptable des goodwill :

Un test de la valeur nette comptable des goodwill liés aux fonds de commerce a été mené dans le cadre du contrôle de la valeur de ces actifs. Ce test s'appuie sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés et consistent à simuler la valeur recouvrable générée par les flux propres de trésorerie de chaque fond de commerce. Cette évaluation est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et étendus sur un horizon de 5 ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Le taux d'actualisation a été maintenu à 10.70%, le taux de placement sans risque reste identique à 4.30%, la prime de risque est inchangé à 4.60% et le Beta de l'entreprise reste à 1.40.

La sensibilité de la valeur des fonds propres aux hypothèses de taux de croissance et d'actualisation est comprise entre -7% et +8% pour une variation à la baisse et à la hausse d'un point du taux d'actualisation et d'un demi-point du taux de croissance.

Le résultat obtenu et les tests de sensibilité aux hypothèses de taux effectués ont conforté la valeur apparaissant au bilan.

Ce test de dépréciation du goodwill au 31 décembre 2009 a conduit à ne comptabiliser aucune perte de valeur sur le premier semestre de l'exercice.

Les données et hypothèses utilisées pour le test de dépréciation du goodwill, pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) dans lequel est compris le goodwill sont les suivantes :

---

<sup>1</sup> La norme IFRS 3 portant sur le traitement comptable des coûts d'acquisition relatifs aux regroupements d'entreprise a été modifiée le 3 juin 2009.

La norme IFRS 3 adoptée en 2004 permettait la comptabilisation des compléments de prix dans le goodwill sans limitation dans le temps.

La norme IFRS 3 révisée ne permet plus la comptabilisation des coûts liés à l'acquisition d'une cible dans le prix d'acquisition, au-delà de la période d'évaluation qui couvre une durée maximale d'un an à compter de la date d'acquisition. La norme IFRS 3 révisée est applicable de façon **prospective** aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

L'AMF recommande aux émetteurs qui seraient dans le cas d'une transaction dont une partie des coûts d'acquisitions aura été encourue alors que la norme de 2004 s'appliquait encore, et des dépenses complémentaires à comptabiliser selon la norme révisée de « décrire précisément les politiques comptables retenues et d'identifier clairement les montants comptabilisés au titre des coûts d'acquisition ».

Le traitement comptable retenu pour l'évaluation du goodwill de PIA Consulting acquise en 2004 et de ce complément de prix constaté au 30 juin 2007 est conforme à la norme IFRS 3 adoptée en 2004. AEDIAN considère que la norme IFRS 3 révisée ne s'applique pas à ce complément de prix. En conséquence, il sera modifié en fonction des décisions de justice à venir.

<i>Test Décembre 09</i>	<i>Valeur comptable</i>	<i>Taux d'actualisation</i>	<i>Taux de croissance</i>	<i>Méthode de valorisation</i>
UGT AEDIAN	10 559	10.7%	1.8%	Cash flows futurs actualisés <sup>1</sup>
<b>TOTAL NET</b>	<b>10 559</b>			

<i>Test Juin 2009</i>	<i>Valeur comptable</i>	<i>Taux d'actualisation</i>	<i>Taux de croissance</i>	<i>Méthode de valorisation</i>
UGT AEDIAN	10 599	10.7%	1.8%	Cash flows futurs actualisés <sup>1</sup>
<b>TOTAL NET</b>	<b>10 599</b>			

1 Flux de trésoreries sur 5 ans et valeur terminale.  
Les taux de croissance utilisés sont ceux retenus pour les budgets et pour les périodes suivantes conformes aux taux retenus par le marché.

#### Note 8 - Actifs financiers

<i>En k€</i>	<i>31/12/09</i>			<i>Total bilan</i>
	<i>Titres disponibles à la vente</i>	<i>Prêts et créances</i>	<i>Actifs financiers à la juste valeur par le résultat</i>	
Titres non consolidés	37			37
Contrat de liquidité			53	53
Autres titres immobilisés			115	115
Prêts		869		869
Dépôts et cautionnements		175		175
<b>Actifs financiers</b>	<b>37</b>	<b>1 044</b>	<b>168</b>	<b>1 250</b>
Clients et autres débiteurs		8 479		8 479
Autres actifs courants		1 246		1 246
Trésorerie et équivalents		2 372		2 372
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>13 141</b>	<b>168</b>	<b>13 347</b>

<i>En k€</i>	<i>30/06/09</i>			<i>Total bilan</i>
	<i>Titres disponibles à la vente</i>	<i>Prêts et créances</i>	<i>Actifs financiers à la juste valeur par le résultat</i>	
Titres non consolidés	37			37
Contrat de liquidité			51	51
Autres titres immobilisés			115	115
Prêts		684		684
Dépôts et cautionnements		263		263
<b>Actifs financiers</b>	<b>37</b>	<b>947</b>	<b>166</b>	<b>1 150</b>
Clients et autres débiteurs		7 440		7 440
Autres actifs courants		1 435		1 435
Trésorerie et équivalents		4 204		4 204
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>14 026</b>	<b>166</b>	<b>14 229</b>

#### 8.1. Titres non consolidés

Les titres disponibles à la vente correspondent aux titres Aedian Intégration et n'ont pas fait l'objet de variation de juste valeur, ce titre étant non coté.



## 8.2. Prêts et créances au coût amorti

L'impact de la juste valeur des prêts « effort construction » au titre du premier semestre 2009-2010 est nul, AEDIAN actualisant déjà ces prêts.

Les autres prêts et créances générés par le groupe sont constitués par des prêts au personnel et des dépôts et cautionnements.

Le Directoire du 5 septembre 2006 a accordé un prêt au personnel d'un montant de 200 k€, faisant suite à une demande de congés pour création d'entreprise. Ce prêt, d'une durée de 60 mois est remboursable in fine au cours du 61ème mois. Les intérêts sont décomptés au taux de 3.5% l'an.

AEDIAN a accordé le 23 novembre 2009 un prêt de 99 k€ à un de ses salariés. Ce prêt, d'une durée de 40 mois est remboursable mensuellement.

Les prêts au personnel ont engendré un revenu de 4 k€ (7 k€ au 30 juin 09).

## 8.3. Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat

Ces actifs sont composés des liquidités du contrat de liquidité pour 53 k€ ( 51 k€ au 30 juin 09) et des actifs donnés en garantie (sicav nanties données en garantie des baux immobiliers) pour 115 k€ (115 k€ au 30 juin 09).

## 8.4. Clients et autres débiteurs

<i>En k€</i>	<i>31/12/09</i>	<i>30/06/09</i>
	<i>Clients et autres débiteurs</i>	<i>Clients et autres débiteurs</i>
Valeur brute	8 608	7 580
Dépréciation par résultat	(130)	(140)
<b>Total</b>	<b>8 478</b>	<b>7 440</b>

## 8.5. Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont constitués des avances et acomptes versés pour 544 k€ (467 k€ au 30 juin 09), des autres créances pour 538 k€ ( 775 k€ au 30 juin 09) et des charges constatées d'avances pour 164 k€ ( 193 k€ au 30 juin 09). Les autres créances sont dépréciées comme au 30 juin 2009 à hauteur de 18 k€.

## 8.6. Impôts courants

Les impôts courants sont constitués des créances d'impôts et crédits d'impôts vis à vis du trésor.

Au 31 décembre 2009, l'impôt à payer étant supérieur aux créances et crédits d'impôts, le solde net est comptabilisé au passif du bilan dans la rubrique « Dettes d'impôts sur les résultats ».

## 8.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La « trésorerie et équivalents de trésorerie s'élève à 2 372 k€ au 31 décembre 2009 contre 4 204 k€ au 30 juin 2009. Les actifs classés dans cette catégorie sont les sicav bancaires de trésorerie et les comptes bancaires.

Le résultat enregistré sur la « trésorerie et équivalent de trésorerie » au 31 décembre 2009 s'établit à 1 k€ contre 42 k€ au 30 juin 2009.

## Note 9 - Capitaux propres

### 9.1 Titres auto-détenus

Sur le premier semestre, AEDIAN a racheté des actions propres. Au 31 décembre 2009, elle détient 102 568 actions propres, soit 5.58% du capital ; elles ont été acquises à un cours moyen de 7.72 €. Ces actions ont été affectées aux objectifs suivants :

OBJECTIFS	Actions acquises sur la période net des cessions et des transferts	Nombre d'actions cumulées
Attribution aux salariés ou mandataires, soit en cas de levée d'options d'achats d'actions, soit au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, soit dans le cadre d'un plan d'actionnariat	5 670	39 153
Remise d'actions dans le cadre d'une acquisition ou d'un échange de titres	0	53 250
Animation du marché du titre AEDIAN dans le cadre d'un contrat de liquidité	(1 130)	10 165

### 9.2 Options d'achat d'actions et actions gratuites

Les actions gratuites sont évaluées en retenant le cours de l'action AEDIAN lors de l'attribution et en tenant compte d'un taux de rotation.

La charge enregistrée au cours du premier semestre s'élève à 11 k€ au titre des options d'achat d'actions (22 k€ au 31 décembre 2008) et à 59 k€ au titre des actions gratuites (104 k€ au 31 décembre 2008).

Il n'y a pas eu sur le semestre d'attribution de plans d'options d'achat d'actions ni d'attribution d'actions gratuites.

## Note 10 – Passifs financiers

L'endettement financier net correspond à la différence entre le total des passifs financiers et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

	<i>Décembre 09</i>			<i>Juin 09</i>
	Courant	Non courant	Total	Total
Dettes financières	205	38	243	396
Fournisseurs et autres crédateurs	2 720	0	2 720	2 532
Autres passifs financiers	9 208	88	9 296	10 247
<b>Total</b>	<b>12 133</b>	<b>126</b>	<b>12 259</b>	<b>13 175</b>

Tous les passifs financiers du groupe sont évalués en date d'arrêté au coût amorti déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une charge d'intérêt totale de 6 k€ (25 k€ au 30 juin 2009) a été comptabilisée en résultat financier au titre du coût de financement.

### 10.1. Dettes financières

Les dettes financières non courantes représentent 38 k€ au 31 décembre 2009 ( 85 k€ au 30 juin 2009) et les dettes financières courantes représentent 205 k€ au 31

décembre 2009 (311 k€ au 30 juin 2009). AEDIAN a remboursé sur le semestre ses emprunts à hauteur de 151 k€.

AEDIAN Consulting avait conclu le 14 juin 2007 avec FACTOCIC un contrat d'affacturage, sans limitation de durée, et qui avait pris effet à la date de la première cession de factures, soit le 28 septembre 2007. Ce contrat a pris fin avec la transmission universelle de patrimoine du 1er juillet 2009.

#### 10.2. Echancier de l'endettement financier brut :

Le tableau ci-après présente une répartition y compris intérêts courus de l'endettement financier brut par catégories et par échéances annuelles contractuelles :

<i>En k€</i>	<i>Total</i>	<i>Moins d'un an</i>	<i>Entre 1 et 5 ans</i>	<i>A plus de 5 ans</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit non courants	38	0	38	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit courants	205	205	0	0
<b>Total</b>	<b>243</b>	<b>205</b>	<b>38</b>	<b>0</b>

Les dettes financières comprennent à hauteur de 239 k€ le solde dû pour les emprunts mis en place pour financer la croissance externe.

#### 10.3. Evolution de l'endettement financier net

L'endettement financier net correspond à la différence entre le total des passifs financiers et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

	<i>Décembre 2009</i>	<i>Juin 2009</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie et VMP	2 372	4 204
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie et VMP</b>	<b>2 372</b>	<b>4 204</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit non courants	38	85
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit courants	201	305
Autres dettes financières courantes	4	6
<b>Endettement financier brut</b>	<b>243</b>	<b>396</b>
<b>Endettement financier net</b>	<b>(2 129)</b>	<b>(3 808)</b>

#### 10.4. Fournisseurs et autres créditeurs

Le montant des dettes fournisseurs s'élève à 2 720 k€ au 31 décembre 2009 contre 2 532k€ au 30 juin 2009.

#### 10.5. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers s'analysent comme suit :

<i>En k€</i>	<i>Décembre 2009</i>	<i>Juin 2009</i>
Impôts différés <sup>1</sup>	88	41
Impôts courants	25	0
Autres passifs courants <sup>2</sup>	9 183	10 206
<b>Total</b>	<b>9 296</b>	<b>10 247</b>

<sup>1</sup>Sont comptabilisées en impôts différés le montant des différences temporelles.

<sup>2</sup>Les autres passifs courants sont constitués des dettes fiscales et sociales pour 7 823 k€ (9 145 k€ au 30 juin 09), des autres dettes pour 1 092 k€ (484 k€ au 30 juin 09) et des produits constatés d'avance pour 267 k€ ( 577 k€ au 30 juin09).

## Note 11 - Provisions

L'évolution des provisions courantes sur la période s'analyse comme suit :

	<i>Juin 2009</i>	<i>Dotation de l'exercice</i>	<i>Reprise (provisions utilisées)</i>	<i>Reprise (provisions non utilisées)</i>	<i>Décembre 2009</i>
<b>Provisions non courantes</b>					
Avantages du personnel	142		(90)	(52)	0
<b>Total provisions non courantes</b>	<b>142</b>		<b>(90)</b>	<b>(52)</b>	<b>0</b>
<b>Provisions courantes</b>					
Provision litiges sociaux	143	179	(25)	(39)	258
Provision autres litiges		50			50
<b>Total provisions courantes</b>	<b>143</b>	<b>229</b>	<b>(25)</b>	<b>(39)</b>	<b>308</b>
<b>Total provisions</b>	<b>285</b>	<b>229</b>	<b>(115)</b>	<b>(91)</b>	<b>308</b>

Concernant les affaires prud'homales en première instance, AEDIAN provisionne un pourcentage fixe des sommes réclatables. Ce pourcentage qui tient compte de l'expérience du groupe a été recalculé sur l'exercice sur la base des résultats obtenus au cours des trois derniers exercices. Ce calcul confortant la position du 30 juin 2009, le pourcentage reste identique.

## Autres notes.

### Note 12 - Autres avantages postérieurs à l'emploi

Ces engagements sont couverts en totalité par des actifs de régime dont la juste valeur actualisée au 31 décembre 2009 s'élève à 366 k€ pour un engagement total de 341 k€

L'engagement net est comptabilisé en « Avantage du personnel » pour la partie non externalisée.

Les actifs de régime sont composés de la manière suivante :

Les actifs gérés par des assurances sont placés sur un contrat collectif d'assurance vie à supports multiples. AEDIAN a investi ses cotisations dans 2 supports financiers dont les profils financiers sont plus ou moins actifs.

Les hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des indemnités de départ à la retraite varient en fonction des sociétés et sont les suivantes :

	<i>Décembre 09</i>	<i>Juin 09</i>
Taux de rendement effectif des actifs du régime	4%	-20%
Taux moyen de rotation	35%	28% à 32%
Taux d'actualisation retenu	4.3%	4.3%
Taux moyen de progression des salaires	1.6%	1.7% à 2.5%

Les variations de la juste valeur des actifs du régime sont présentées ci-après :

En k€	31/12/2009	30/06/2009	31/12/2008
<b>Juste valeur à l'ouverture</b>	469	398	398
Rendement attendu des actifs du régime	16	(94)	(107)
(Pertes)/gains actuariels	41	165	134
Différences de conversion	0	0	0
Cotisations patronales	0	0	0
Cotisations salariales	0	0	0
Prestations servies	(160)	0	0
Regroupement d'entreprises	0	0	0
<b>Juste valeur à la clôture</b>	<b>366</b>	<b>469</b>	<b>425</b>

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

En k€	31/12/2009	30/06/2009	31/12/2008
Coût des services rendus	31	40	26
Coût financier	20	22	20
Rendement attendu des actifs du régime	(16)	94	106
Coût actuariels	(135)	39	10
Perte actuarielle nette comptabilisée durant l'exercice	0	0	0
Coût des services passés	41	78	78
Pertes liées à la réduction du régime de retraite	0	0	0
Montant total inclus dans les charges liées aux avantages du personnel	(142)	115	84

### Note 13 - La gestion des risques liés aux instruments financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :  
 risque de crédit,  
 risque de liquidité,  
 risque de marché.

#### 13.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. La gestion du risque de crédit sur les créances clients est prise en compte notamment par le reporting mensuel client qui permet d'analyser la durée de crédit moyen accordé au client, le pourcentage et l'ancienneté de l'encours client, et ce, sur toutes les zones d'activité du groupe. Par ailleurs, la typologie des principaux clients du groupe relevant essentiellement de grands comptes dont la solvabilité est avérée, limite le risque de crédit pour le Groupe.

En k€	31 décembre 2009					Actifs dépréciés	Actifs ni dépréciés ni en souffrance	Total
	Actifs en souffrance à la date de clôture							
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Au delà d'1 an	Total	Total	Total	Total
Clients et autres débiteurs	2 925	101	14	13	3 053	(130)	5 556	8 479

En k€	30 juin 2009					Actifs dépréciés	Actifs ni dépréciés ni en souffrance	Total
	Actifs en souffrance à la date de clôture							
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Au delà d'1 an	Total	Total	Total	
Clients et autres débiteurs	2 350	109	21	0	2 480	140	4 820	7 440

Il n'y a pas de risque significatif de non-règlement sur les factures émises ou à émettre. L'impact des non-règlements, en diminution sur le semestre, est peu sensible : 130 k€ au 31 décembre 09 (140 K€ au 30 juin 09)

En raison de la nature de sa clientèle et de la diversification de ses clients, le management estime que le risque de crédit sur les clients est limité et qu'il n'y a pas de risque de concentration de crédit important.

Les dix premiers groupes clients représentent 80.8 % du chiffre d'affaires. Un groupe client inclut plusieurs comptes clients correspondant aux différentes filiales de ce groupe chez lesquelles AEDIAN est intervenu. Le premier groupe client (14 % du chiffre d'affaires) se décompose, par exemple, en 4 comptes clients, correspondant à autant de filiales différentes. Au 30 juin 2009, 63 % du chiffre d'affaires était réalisé au sein d'entreprises auprès desquelles AEDIAN est référencée.

### 13.2. Risque de liquidité

Pour gérer le risque de liquidité, le groupe AEDIAN bénéficie de facilités de caisse à court terme d'un montant total de 2 500 k€, suffisantes au regard de son activité et des variations qu'entraînent celles-ci en terme de besoin en fond de roulement. AEDIAN n'a pas utilisé ces facilités de caisse.

Les flux contractuels non actualisés sur l'encours des passifs financiers est repris dans la note 10.1 sur les dettes financières.

La trésorerie nette des dettes financières d'AEDIAN est positive. Les covenants financiers liés aux emprunts destinés à financer les acquisitions sont les suivants :

AEDIAN SI a financé :

- 100% de l'achat du fonds de commerce Methodis par emprunt :
  - 200 k€ empruntés au CIC le 30 juin 2005. Cet emprunt à taux fixe a un TEG de 3.657% et une durée de 5 ans. Cet emprunt constitue une participation au financement des acquisitions du fonds de commerce de Methodis et de la société Amentys.

Le capital non remboursé s'élève à 30 k€ au 31 décembre 2009.

Covenants financiers à respecter pendant toute la durée du prêt :

Dettes financières nettes / Fonds propres < 0.5

Dettes financières nettes / EBE - autres charges + autres produits < 1.5

Ces deux covenants étaient respectés au 30 juin 2009. Ils sont calculés de manière annuelle.

- 900 k€ empruntés à la BNP PARIBAS le 24 juin 2005. Cet emprunt à taux fixe a un TEG de 3.36% et une durée de 5 ans. Il constitue une participation au financement des acquisitions du fonds de commerce de Methodis et de la société Amentys.

- 350 k€ afin de financer les compléments de prix dus suite au rachat du fond de commerce de METHODIS à la société CIMES. Il s'agit d'un emprunt sur 5 ans à taux fixe. Le TEG est de 3.88% l'an. L'amortissement est trimestriel et la première échéance a été prélevée en octobre 2006.

Le capital non remboursé s'élève à 209 k€ au 31 décembre 2009.

Covenant financier à respecter pendant toute la durée du prêt :  
Dette nette consolidée / fonds propres consolidés <0.8

Ce covenant était respecté au 30 juin 2009. Il est calculé de manière annuelle.

### 13.3. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que les variations de prix de marché (cours de change, taux d'intérêt, prix des instruments de capitaux propres) affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus.

La gestion du risque de marché a pour objectif de contrôler les expositions au risque de marché et/ou les limites acceptables en terme de couple rentabilité/risque.

Le risque de marché comprend le risque de change et le risque de taux d'intérêts.

Le groupe accorde une attention particulière à la gestion de la trésorerie dans le but, notamment, de couvrir l'ensemble des risques de marché. Le groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés car il est peu exposé aux risques de variation des taux d'intérêts et des cours de changes.

#### Risque de change

La totalité du produit des activités ordinaires du Groupe est réalisé en euros. Seule AEXIA, entreprise liée, est située en Tunisie. Le risque de change est donc non significatif dans le cadre des activités du Groupe. Par ailleurs, les actifs monétaires ainsi que l'endettement du Groupe est exclusivement en devise euros.

#### Risque de taux d'intérêts

Dans le cadre du financement de ses croissances externes, le Groupe utilise des financements basés sur des taux fixes. Le risque de taux d'intérêts est donc inexistant.

### Note 14 – Passifs éventuels

#### Suivi des litiges significatifs

Dans le cadre de ses activités, le groupe peut être confronté à des actions judiciaires, dans le domaine social ou autres. A chaque fois que le groupe identifie un risque, une provision est constituée de manière prudente avec l'avis de ses conseils.

Dans le cadre des affaires consécutives au rachat par AEDIAN en 2003 de l'ensemble des actions composant le capital de la société Partners International Advisers, le groupe fait régulièrement procéder à une estimation du risque, conduite par ses conseils. Au 31 décembre 2009, ces derniers estiment que :

- pour ce qui concerne le complément de prix (1,9 M€ au poste goodwill du bilan, ajustable en fonction des décisions de justice à venir conformément à la norme IFRS 3), les chances d'obtenir une décision favorable à Aedian de la Cour d'Appel sont non négligeables ; à tout le moins, il paraît peu probable que la Cour d'Appel se montre aussi sévère que le Tribunal de Commerce sur le montant du complément de prix ;
- pour ce qui concerne la concurrence déloyale dont AEDIAN demande réparation, une réflexion sur les raisons ayant amené le tribunal à ne pas sanctionner des actes de

concurrence déloyale largement démontrés est en cours ; un jugement du 29/09/09 étant susceptible d'appel ;

- pour ce qui concerne les plaintes pénales déposées par AEDIAN en relation avec les procédures commerciales et civiles ci-dessus, plusieurs ordonnances sont intervenues, certaines définitives, d'autres restant frappées d'appel.

Il n'existe pas d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière et la rentabilité de la société et du groupe.

#### Note 15 - Evénements post-clôture

Il n'existe pas d'événements significatifs postérieurs au 31 décembre 2009.

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle – Période du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 31 décembre 2009**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Aedian, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration, dans un contexte de forte volatilité des marchés, de crise économique et financière caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **I. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose les changements de méthode comptable et de présentation résultant de l'application à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009 de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » et de l'amendement de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».



## **II. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 26 février 2010

Les Commissaires aux Comptes

Aplitec  
Pierre LAOT

Deloitte & Associés  
Albert AÏDAN

## **Attestation du responsable du rapport financier semestriel**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 26 février 2010

Stéphane Morvillez  
Directeur général